Communiqué de presse de l'intersyndicale du ministère de la Culture

Monuments en péril
Abbaye du Mont-Saint-Michel :
Non au démantèlement du Centre des monuments nationaux

L'intersyndicale Culture exprime son opposition la plus ferme au projet de retrait de l'abbaye du Mont-Saint-Michel du réseau du Centre des monuments nationaux (CMN).

Cette perspective constituerait une erreur historique, culturelle et politique. Elle remettrait en cause l'un des principes fondateurs du service public du patrimoine : la solidarité entre les monuments au service de l'intérêt général et de l'accès à la culture.

L'abbaye du Mont-Saint-Michel n'est pas un monument comme les autres. Haut lieu de notre histoire, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, il appartient à la Nation toute entière. Son maintien au sein du Centre des monuments nationaux garantit son inscription dans une politique patrimoniale nationale, cohérente et solidaire.

Retirer l'abbaye du Mont-Saint-Michel du CMN reviendrait à fragiliser durablement un établissement public qui par une péréquation financière, assure la conservation, la restauration, l'ouverture au public et la transmission de plus d'une centaine de monuments sur l'ensemble du territoire. Ce serait créer un précédent dangereux et ouvrir la voie à une logique de démantèlement progressif du réseau national du patrimoine.

Au-delà de la question institutionnelle, c'est une certaine conception de l'action publique qui est en jeu. Nous refusons que les monuments les plus emblématiques soient soustraits à la solidarité nationale au profit d'une logique de gestion fragmentée, guidée par des considérations locales ou financières de court terme.

Le Centre des monuments nationaux est un outil essentiel de la politique culturelle de l'État. L'affaiblir en le privant de l'un de ses monuments les plus emblématiques constituerait un signal particulièrement préoccupant pour l'avenir du service public culturel et patrimonial.

L'intersyndicale Culture appelle solennellement la ministre de la Culture, le Premier ministre et le Président de la République à renoncer à ce projet et à réaffirmer clairement le maintien de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au sein du Centre des monuments nationaux.

Face à cette menace, notre mobilisation est totale.

Aux côtés des personnels, des citoyens, des élus et de tous ceux qui sont attachés au patrimoine public, nous mettrons tout en œuvre pour empêcher cette décision et défendre l'intégrité du Centre des monuments nationaux.

L'abbaye du Mont-Saint-Michel appartient à la Nation. Elle doit rester au Centre des monuments nationaux.

Greve nationale le 18 juin 2026

Paris, le 10 juin 2026
CGT-Culture, CFDT-Culture, SUD Culture Solidaires, SNAC-FSU, UNSA-Culture, CFTC-Culture